



Pont sur l'Aixette

"Le chemin des deux passerelles"  (Sur la carte)



Interdit aux équestres

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
1 h	4,5 Km	jaune	très facile	65 m

Départ : "Maison des associations" (Zone artisanale de Bel-Air).

- 1 A partir de la "Maison des associations" (Zone Artisanale de Bel-Air), continuer tout droit.
- 2 Tourner à droite en arrivant au hameau, le traverser.
- 3 Couper la route de Sargnat pour descendre au Gôt.
- 4 On emprunte une ancienne chaussée d'étang qui se termine par une passerelle qui enjambe le Gôt. Couper la route. Traverser l'Arthonnet par une seconde passerelle et couper la RD 20 (Aixe-Flavignac).
- 5 Au Bancharaud, prendre le chemin à gauche. Couper l'ancienne RD 20 au-dessus du Pont Péry, direction Puycheny, puis bifurquer à gauche pour traverser l'Arthonnet qui se jette dans l'Aixette à proximité.
- 6 Dans la montée, s'engager dans le chemin à droite et rejoindre le hameau du Poueix après avoir longé le mur du château. Continuer jusqu'à l'intersection avec le RD 20.
- 7 Suivre la route en face en direction du lotissement des Chênes pour rejoindre le parc derrière la "Maison des associations".



*Au passage, remarquez une fontaine dans un mur ainsi qu'un bac en pierre.*



Vue sur la campagne limousine

## En chemin :

- Intérêts naturels : passage en sous-bois ; rivières : l'Aixette, l'Arthonnet, le Gôt ;
- Intérêts paysagers : points de vue de Chassagnat et de l'Echirpeau ;
- Intérêts historiques : château du Poueix, église gothique de Saint-Martin-le-Vieux (XV<sup>e</sup> siècle, façade romane).

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Val de Vienne  
Contact : 05 55 70 19 71  
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site  
[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) ou 05 55 79 04 04

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com). Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.  
Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain



## SAINT-MARTIN-LE-VIEUX

"La boucle de Saint-Martin-le Vieux"  
(5,9 km - 1 h30)

"Le chemin des deux passerelles" (4,5 km - 1h)



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

PAYS D'OUEST LIMOUSIN  
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

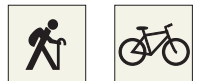
## Info pratique

**Accès :** De Limoges, prendre la N 21 en direction d'Aixe-sur-Vienne. A Aixe-sur-Vienne, prendre la RD 20 en direction de Saint-Martin-le-Vieux.



## Itinéraire

*"La boucle de Saint-Martin-le-Vieux"*



Les pratiques possibles

 (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
1 h 30	5,9 Km	jaune	très facile	55 m

**Départ :** Parking de l'école de Saint-Martin-le-Vieux.

- Remonter vers le terrain de football et s'engager dans le premier chemin à gauche. Descendre jusqu'à la croisée d'un autre chemin. Tourner à gauche puis s'engouffrer dans le premier sentier à droite.
- Suivre le ruisseau pendant la descente puis remonter jusqu'à la route des Domarias.
- Prendre le chemin en face puis tourner à droite dans le chemin pour ressortir au-dessus du hameau des Domarias. Tourner alors à gauche sur la petite route jusqu'à l'intersection avec la RD 20.
- Prendre la RD 20 à droite et emprunter tout de suite le chemin à gauche qui mène à Joubert.
- Arrivé à Joubert, prendre la petite route à droite. S'engager dans le chemin en face dans le virage qui conduit au lieu-dit "La Grande Brègère".
- A la "Grande Brègère", prendre la route à droite. Traverser la RD 20 et continuer sur cette petite route jusqu'à Bord.
- Arrivé à Bord, au carrefour, prendre le chemin tout droit. Emprunter le chemin à gauche qui rejoint Saint-Martin-le-Vieux.
- Rejoindre le parking de l'école.

 *Appréciez un joli point de vue.*

